

# 7 ESPACES PARISIENS POUR L'INSERTION

POUR LES HABITANTS DES 8<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> ET 18<sup>e</sup>

## EPI CHAMPIONNET

• 192, rue Championnet - 75018 Paris  
**01 53 06 71 18**

M° GUY MÔQUET / BUS : 21-31-60

POUR LES HABITANTS DES 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> ET 10<sup>e</sup>

## EPI CHÂTEAU-LONDON

• 44, rue du Château-Landon - 75010 Paris  
**01 44 78 32 00**

M° STALINGRAD / BUS : 26-46-54

POUR LES HABITANTS DU 19<sup>e</sup>

## EPI FLANDRE

• 114, av. de Flandre  
75019 Paris  
**01 53 35 52 19**

M° CRIMÉE / BUS : 54

POUR LES HABITANTS DU 20<sup>e</sup>

## EPI BUZENVAL

• 79, rue Buzenval  
75020 Paris  
**01 43 58 00 62**

M° BUZENVAL / BUS : 57

POUR LES HABITANTS DES 7<sup>e</sup>,

15<sup>e</sup> ET 16<sup>e</sup>

## EPI MOISANT

• 14, rue Armand Moisant  
75015 Paris

**01 56 54 45 00**

M° MONTPARNASSE  
BUS : 88-70-92-94-96-95

POUR LES HABITANTS DES 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>

13<sup>e</sup> ET 14<sup>e</sup>

## EPI ITALIE

• 14, rue des Reculettes  
75013 Paris  
*(demandes de RSA et  
accompagnement)*

**01 53 55 29 00**

M° PLACE D'ITALIE / BUS : 47-57

• 163, av. d'Italie  
75013 Paris  
*(accompagnement)*

**01 71 28 27 50**

M° PORTE D'ITALIE / BUS : 47 / T3A

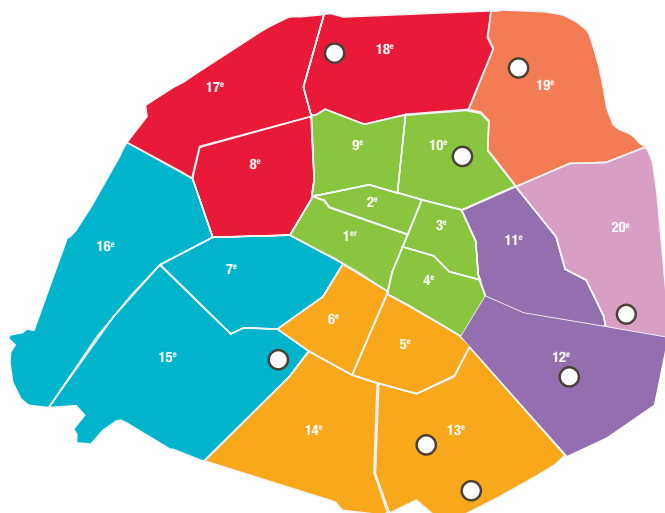
POUR LES HABITANTS DES 11<sup>e</sup> ET 12<sup>e</sup>

## EPI 11/12

• 125 bis, rue de Reuilly  
75012 Paris

**01 71 28 09 79**

M° DAUMESNIL / BUS : 29-46-64



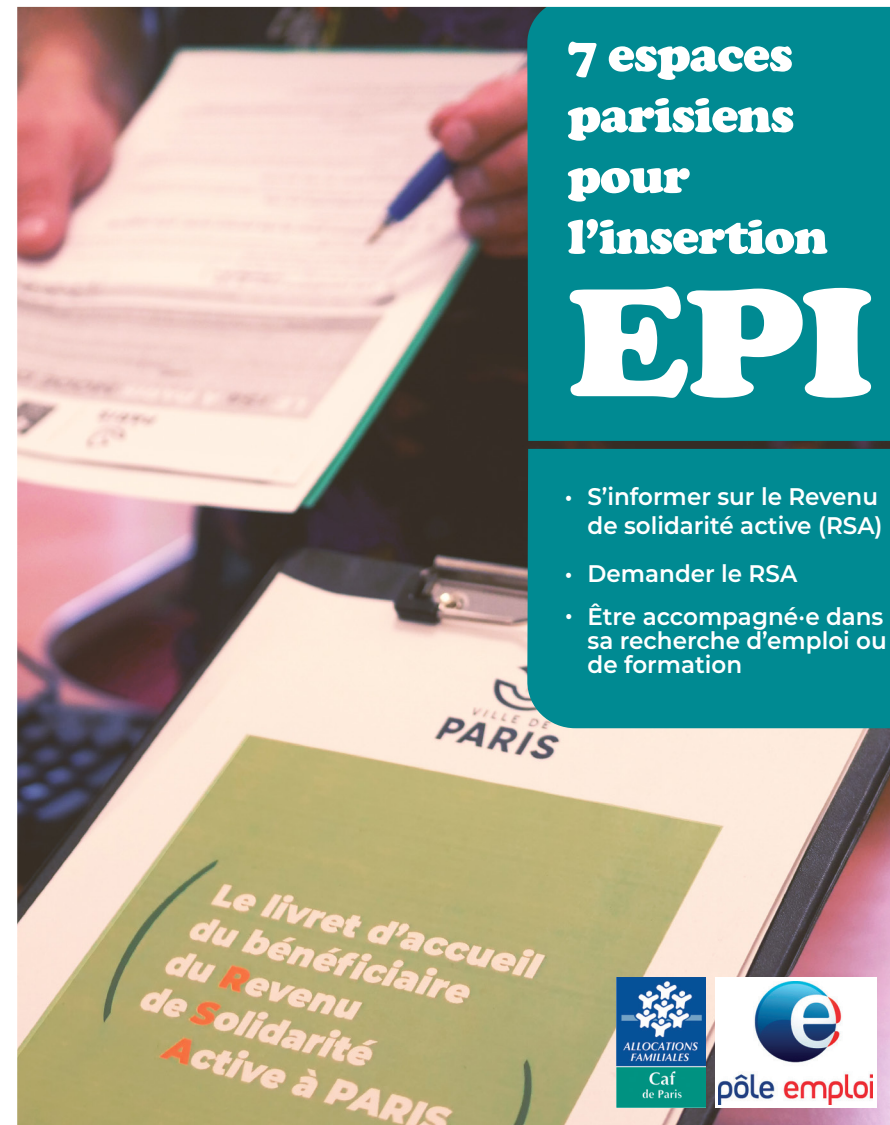
Point Paris  
Emploi 15<sup>e</sup>



7 espaces  
parisiens  
pour  
l'insertion

# EPI

- S'informer sur le Revenu de solidarité active (RSA)
- Demander le RSA
- Être accompagné-e dans sa recherche d'emploi ou de formation



# Les services en EPI

7 espaces  
parisiens  
pour  
l'insertion

Vous serez accueilli-e  
dans l'EPI correspondant  
à votre adresse de  
résidence (carte au verso).

*Les EPI sont des structures  
d'accompagnement social  
et professionnel de la Ville  
de Paris, qui travaillent  
en partenariat avec Pôle  
emploi, la Caf de Paris et  
les Services sociaux de  
proximité (SSP).*

## L'accueil pour déposer votre demande de RSA

- vous informer sur le RSA ;
- faire votre demande avec vous ;
- vous aider pour les autres droits (Protection universelle maladie (PUMa), Complémentaire santé solidaire (CSS), etc.) ;
- vous orienter vers l'établissement qui assurera votre accompagnement, en fonction de votre situation.

## La mise en place de votre accompagnement

Dans le cadre de votre suivi RSA, une équipe de professionnel·le-s (travailleurs sociaux, conseillers d'insertion et conseillers Pôle emploi) vous donneront rendez-vous pour :

- faire le point sur votre situation sociale et professionnelle ;
- vous informer et vous accompagner pour faire valoir vos droits ;
- vous orienter vers un accompagnement adapté ;
- vous informer et vous aider dans le choix de formations ;
- vous accompagner vers l'emploi.

## La mise à votre disposition

- des offres d'emploi et de formation ;
- d'un espace numérique avec la possibilité d'être accompagné-e pour l'utiliser ;
- d'informations sur les événements emploi, santé et culture du territoire ;
- d'une documentation spécialisée sur l'emploi.

## Sur rendez-vous :

- une permanence de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) à l'EPI Championnet (ouverte à tous les EPI) ;
- des permanences juridiques gratuites ;
- des ateliers pour la création d'entreprise.

